

## Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 20 juillet 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Allez frères](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (80)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 20 juillet 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26420>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 juillet 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Allez frères](#)

Lieu de destination 2, quai de La Mégisserie, Paris

## Description

Résumé Godin répond à la lettre de la maison Allez du 18 juillet 1847 en lui demandant de préciser si elle veut être livrée des cuisinières avec porte à rôtir.

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Allez frères

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillerie parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

compagnie

Monsieur Vaillant - sensac

je fai l'honneur de vous donner avis que je viens de vous faire l'appréhension des échantillons dont vous avez autorisé dernièrement mon négociant à vous faire faire aussi qu'il me fasse connaître dans la bruyante conformément aux conventions passées avec lui si vous conservez les poils pour votre compte faire à ce que en sera ainsi écrit a sera certainement pour vous de servir solpt <sup>la ville</sup> dans les éventualités négociant peut en être un exemple pour vous ffais chaque année pour 500 mille francs d'affaires compagnie doit presenter plus de ressources pour la ville quand les premiers pluements seront faits

je vous remettrai la 1<sup>re</sup> partie port abordant le 1<sup>er</sup> de Septembre tout à 100 à Monsieur

Monsieur Stoff

20 juillet votre letter date du 1<sup>er</sup> Septembre contient un équivoque qui ne me permet pas de savoir si vous consentez à prendre 6 missionnaires cette partie à votre ville me répondre pour retour de votre sur ce sujet votre letter pourra me parvenir le 23 il sera plus à mons temps

ag m m s

Nesle

20

M<sup>me</sup> M<sup>e</sup> françois

mon frère me fait connaître à sa mort que vous lui avez fait appeler me faire transmettre promptement vos ordres. J'aurai vivement entre en relations d'affaires avec vous cela m'engage à vous rappeler les conditions qui régissent les conditions devant ces derniers faire la fin du mois de Septembre je pourrais vous expédier à la partie de la pour les poils et missionnaires qui vous seraient agréable de me demander